

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 540/2017
Date: 7 juin 2017
Direction: Chancellerie d'Etat
N° d'affaire: 2017.STA.538
Classification: Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Monsieur le député Niklaus Gfeller, Rüfenacht, avec effet au 31 août 2017.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare



Monsieur **Thomas Leiser**, 1965, entrepreneur, menuisier, Eggwald 70, 3076 Worb, inscrit sur la liste 1, PEV, dans le cercle électoral du Mittelland septentrional,

élu au Grand Conseil au 1^{er} septembre 2017.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du Jura bernois.

Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier
Auer



Destinataire

- Chancellerie d'Etat